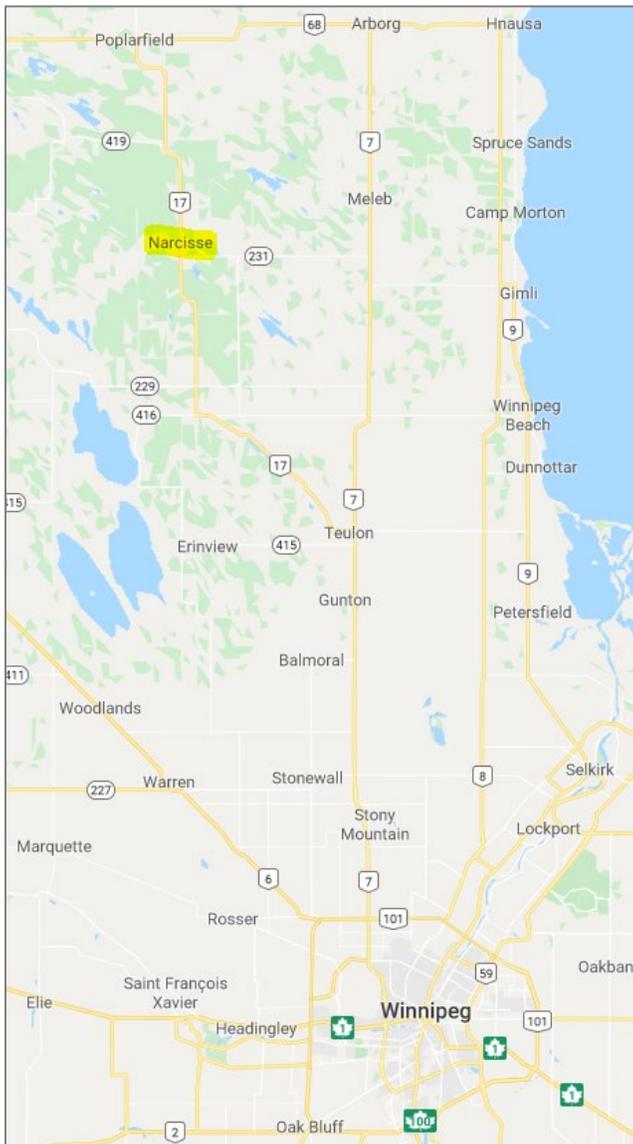


NARCISSE SNAKE DENS

MEDIA INFORMATION

General Information

- The spring emergence can begin as early as the third week in April and run through the month of May. The peak of the emergence and mating activity is generally around the second weekend in May.
- The Narcisse Snake Dens are located in the Interlake region of Manitoba and is situated just north of the village of Narcisse, immediately adjacent to Provincial Trunk Highway #17. It is an approximately 1½ hour drive north of Winnipeg.
- **Website:** https://gov.mb.ca/fish-wildlife/snakes_narcisse/index.html



Updated: January, 2022

Permit Requirements

- A *Wildlife Management Area (WMA) Use Permit* is required to film within the Narcisse Snake Dens. Apply for a WMA Use Permit application online here: <https://www.manitobaicensing.ca/purchase-special-license.page>

Site Operating Conditions

- Public visitation can be very high at times (i.e. 1000 – 3000 people per day) and can be especially crowded on weekends. Some occasional unintentional intrusion from the curious public should be expected and must be tolerated. Filming on weekends is not generally allowed, but may be authorized if absolutely necessary. Filming of red-sided garter snakes in uninterrupted conditions can be arranged at other large den sites in the vicinity.
- Public entry into the dens is prohibited. However, den bottom filming by professional film and television production companies is allowed under the control of a site interpreter or Pauline Bloom, Lead Wildlife Biologist-Central Service Area (ph. 204-641-2113). Den bottom filming should be planned for periods before or after the peak visitation (i.e. before 10:00 am and after 2:00 pm) to avoid conflict with visitors. If visitation is expected to be low, this restriction can be relaxed as much as possible. Close communications with a site interpreter or Pauline Bloom is required.
- Film and television production crews are expected to exercise extreme caution when working amongst the snakes in the dens. It is suggested that the setting up of film equipment occur prior to the daily emergence (approx. 8:00 a.m.) to reduce movement amongst the snakes. Disturbance of mating balls must be avoided.
- The placement of a boom crane in the den bottom is prohibited; however, this apparatus can be set up on a viewing platform with prior approval from Pauline Bloom.
- Public vehicular traffic is prohibited in the Narcisse Snake Dens. Crews must be prepared to carry equipment to the filming site (maximum 0.8 km from the parking area).
- Be prepared for a wide variety of weather conditions. Spring weather can be quite variable, from snow storms in late April to hot sunny weather later in the month of May.
- There is very limited cell service at the Narcisse Snake Dens.
- While first aid supplies are available on site, emergency medical services are at least ½ hour away at the Arborg Hospital or Teulon Hospital.
- For film related logistical assistance contact Manitoba Film and Music, 410 – 93 Lombard Avenue, Winnipeg, Manitoba, R3B 3B1, ph. (204) 947-2040, email: info@mbfilmmusic.ca , website: www.mbfilmmusic.ca

Updated: January, 2022

For further information contact:

Communication Coordinator

Communications and Engagement Division

email: newsroom@gov.mb.ca

Melissa Kajpust, Film Liaison Manager/Cultural Industries Consultant

Manitoba Sport, Culture and Heritage

Ph: 204-794-4653

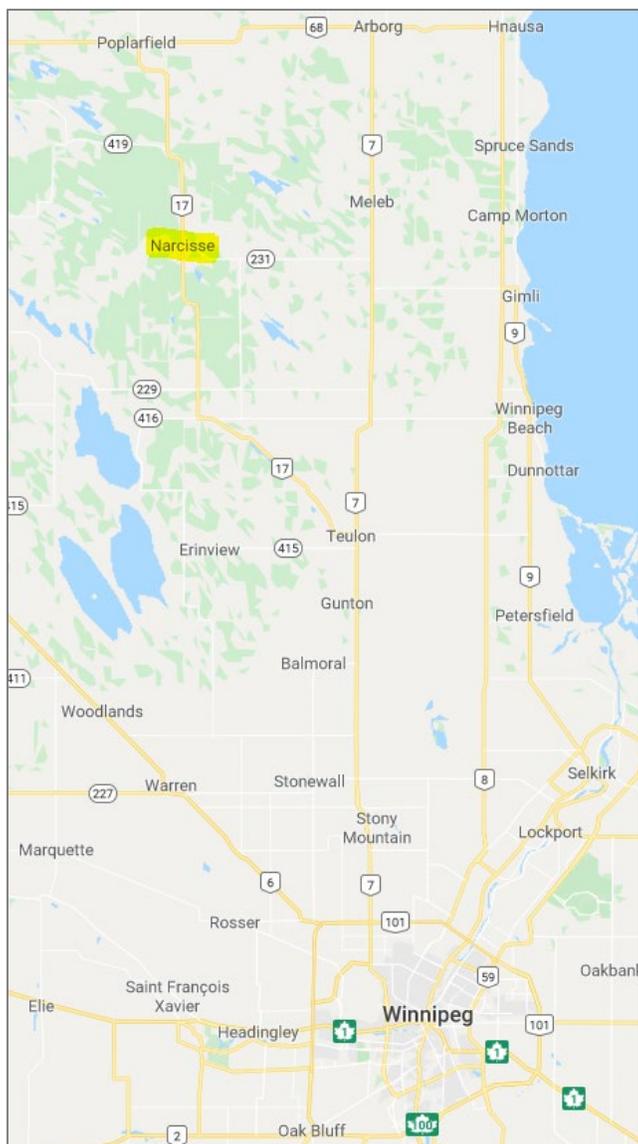
Email: melissa.kajpust@gov.mb.ca

NIDS DE COULEUVRES DE NARCISSE

INFORMATION À L'INTENTION DES MÉDIAS

Renseignements généraux

- La remontée à la surface printanière pourrait commencer dès la troisième semaine d'avril et se poursuivre pendant le mois de mai. La pointe de l'émergence et de l'activité d'accouplement a généralement lieu autour de la deuxième fin de semaine de mai.
- Les nids de couleuvres de Narcisse sont situés dans la région d'Entre-les-Lacs du Manitoba, juste au nord du village de Narcisse et immédiatement adjacents à la route provinciale à grande circulation n° 17. Ils se trouvent à environ une heure et demie de route au nord de Winnipeg.
- **Site Web :** gov.mb.ca/fish-wildlife/snakes_narcisse/index.fr.html



Permis exigé

- Un *permis d'utilisation d'une zone de gestion de la faune* est requis pour filmer dans la zone des nids de couleuvres de Narcisse. Présentez une demande de permis d'utilisation d'une zone de gestion de la faune ici :
www.manitobaelicensing.ca/purchase-special-license.page

Fonctionnement au site

- Le nombre de visites du public peut parfois être très élevé (c.-à-d. 1 000 à 3 000 personnes par jour) et les lieux peuvent être particulièrement bondés la fin de semaine. On doit s'attendre à des intrusions involontaires occasionnelles du public curieux, et celles-ci doivent être tolérées. Il n'est généralement pas permis de filmer la fin de semaine, mais cela peut être autorisé si c'est absolument nécessaire. Le filmage des couleuvres rayées à flanc rouge dans des conditions ininterrompues peut être organisé à d'autres grands nids à proximité.
- L'entrée du public dans les nids est interdite. Toutefois, le filmage au fond du nid par des sociétés professionnelles de productions cinématographiques et télévisuelles est autorisé sous la surveillance d'un interprète du site ou de Pauline Bloom, biologiste de la faune, zone de service du Centre (204 641-2113). Le filmage au fond du nid doit être prévu avant ou après la période de pointe des visites publiques (c.-à-d. avant 10 h et après 14 h) pour éviter les conflits avec les visiteurs. Si on n'attend pas un grand nombre de visiteurs, cette restriction peut être assouplie dans toute la mesure du possible. Une communication étroite avec un interprète du site ou Pauline Bloom est requise.
- Les équipes de productions cinématographiques ou télévisuelles doivent user de prudence extrême pendant le filmage dans le nid de couleuvres. Les équipes devraient installer l'équipement avant l'émergence quotidienne (à environ 8 h) afin de réduire les mouvements parmi les couleuvres. Elles doivent éviter de perturber les boules d'accouplement.
- Il est interdit de placer une grue à flèche dans le fond du nid; toutefois, cet appareil peut être installé sur une plateforme d'observation avec l'approbation préalable de Pauline Bloom.
- La circulation de véhicules publics est interdite dans la zone des nids de couleuvres de Narcisse. Les équipes doivent être prêtes à transporter l'équipement jusqu'au lieu de filmage (distance maximale de 0,8 km à partir du stationnement).
- Les personnes doivent se préparer à des conditions météorologiques très variées. Le temps au printemps peut être très changeant, allant des tempêtes de neige à la fin avril aux chaudes journées ensoleillées à la fin mai.
- Le service cellulaire est très limité à l'emplacement des nids de couleuvres de Narcisse.

- Il est possible d'obtenir des premiers soins sur place, mais les services médicaux d'urgence se trouvent à au moins une demi-heure du site, à l'hôpital d'Arborg ou l'hôpital de Teulon.
- Pour obtenir de l'aide logistique liée à des activités de filmage, communiquez avec Musique et film Manitoba :
93, avenue Lombard, bureau 410, Winnipeg (Manitoba) R3B 3B1
Téléphone : 204 947-2040
Courriel : info@mbfilmmusic.ca
Site Web : www.mbfilmmusic.ca

Renseignements additionnels :

Coordonnateur des communications

Division des communications et de la mobilisation

Courriel : newsroom@gov.mb.ca

Melissa Kajpust, responsable des liaisons cinématographiques/consultante des industries culturelles

Ministère du Sport, de la Culture et du Patrimoine

Téléphone : 204 794-4653

Courriel : melissa.kajpust@gov.mb.ca